



PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE de l'École Internationale Wilfrid- Pelletier 2023-2027



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la direction d'école et de la technicienne du service de garde	4
Présentation du service de garde	5
Présentation de l'équipe du service de garde	6
Encadrements légaux	7
Lien entre le service de garde, le projet éducatif de l'école et le programme d'activités	8
Vision et valeurs de notre service de garde	9
Enjeux, orientations et objectifs en lien avec le projet éducatif	11
Notre approche éducative	13
Types d'activités	14
Programmation des activités	16
Horaire type des périodes d'activités	18
Recommandations	22
Remerciements	23

MOT DE LA DIRECTION D'ÉCOLE ET DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Bienvenue au service de garde de l'École Internationale Wilfrid-Pelletier.

Vous y découvrirez un milieu stimulant avec une équipe qualifiée qui a à cœur le bien-être des élèves.

Le personnel du service de garde Wilfrid-Pelletier travaille en collaboration avec tous les autres membres de l'équipe école afin d'assurer une constance et une cohérence autant au niveau des interventions auprès des élèves que dans la réflexion des activités proposées à ceux-ci.

Le programme d'activités de notre service de garde est directement en lien avec les objectifs du projet éducatif de l'école ainsi que de son code de vie. Il permet donc aux élèves de continuer à évoluer dans toutes les sphères de leur développement global que ce soit sur le plan physique et moteur, affectif, social, langagier ou cognitif durant les périodes destinées au service de garde.

Étant dans un milieu multiculturel, la collaboration avec les familles de nos élèves est aussi un élément essentiel. Elle nous permet d'avoir une meilleure compréhension de l'environnement familial de l'enfant ainsi que d'en apprendre davantage sur leur culture.

Au plaisir de vous croiser dans l'un ou l'autre de nos bâtiments,

Julie Gagnon
Directrice

Sabrina Mekhalfi
Technicienne



PRÉSENTATION DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde de l'école internationale Wilfrid-Pelletier est situé dans l'arrondissement d'Anjou. Il a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 1987-1988. À ses débuts, il y avait une trentaine d'élèves inscrits et le personnel était composé de 3 éducateurs.

Notre service de garde accueille maintenant 965 élèves dans deux pavillons distincts. À l'annexe Wilfrid-Pelletier, ce sont les élèves de la maternelle et de la première année qui sont pris en charge par une partie notre personnel. Les élèves de la 2^e à la 6^e année sont accueillis au bâtiment principal de l'école sur le boulevard Wilfrid-Pelletier.

Étant la seule école à vocation internationale au Centre de services de la Pointe-de-l'Île, nous accueillons, en plus des élèves du quartier, des élèves provenant de partout sur le territoire du CSSPI.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DU SERVICE DE GARDE

L'équipe du service de garde est composée de personnel qualifié et à l'écoute des besoins des élèves : 35 éducateurs(trices) ayant suivi une formation reconnue par le CSSPI, 15 surveillants(tes) de dîner, 2 techniciens(ennes) en éducation spécialisée, 2 classes principales et une technicienne.

Ils travaillent tous en collaboration avec les autres membres de l'équipe école afin d'assurer la continuité du programme international et ce, même durant les périodes au service de garde. Le bien-être de l'élève et le respect de son développement individuel sont au cœur des préoccupations quotidiennes du personnel.



ENCADREMENTS LÉGAUX

OBJECTIFS DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE SELON LE RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE :

Les services de garde en milieu scolaire poursuivent les objectifs suivants (Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, article 2) :

- Veiller au bien-être général des élèves et offrir un climat favorable à leur épanouissement ;
- Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe ;
- Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après : « LIP »).

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DU CSSPI :

Les trois principes suivants sont privilégiés par le CSSPI et sont au cœur des interventions :

- Les services de garde contribuent à la mission éducative de l'école ;
- Le programme d'activités du service de garde est axé sur des activités à la fois ludiques et éducatives, ainsi que sur des projets favorisant le développement global de l'élève ;
- Le personnel des services de garde doit agir de façon éthique et responsable dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de l'ensemble du personnel, tout en faisant preuve de loyauté envers l'organisation.

LIEN ENTRE LE SERVICE DE GARDE, LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE ET LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Il est nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre le projet éducatif de l'école en faisant appel à la collaboration des différents acteurs du milieu scolaire, dont le service de garde. Ce dernier contribue au développement global des élèves.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire prévoit l'exigence, pour les services de garde en milieu scolaire, de se doter d'un programme d'activités.

Celui-ci doit :

- être cohérent avec le projet éducatif de l'école ;
- être fondé sur les domaines de développement des enfants, ce qui signifie tenir compte des caractéristiques des élèves et permettre leur développement global sur le plan physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif ;
- être soumis pour avis au conseil d'établissement et au comité de parents utilisateurs du service de garde, lorsqu'un tel comité a été formé ;
- être communiqué aux parents des élèves inscrits au service de garde et aux membres du personnel de l'école.

Tout comme le projet éducatif de l'école, le programme d'activités du service de garde doit demeurer évolutif et, à cette fin, doit faire l'objet de révisions, en cohérence avec la mise à jour du projet éducatif de l'école.

Rappelons que le plan de classification du personnel de soutien (technicienne ou technicien et éducatrice ou éducateur en service de garde) prévoit respectivement l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'activités.¹

¹ Extrait de texte tiré du document du règlement sur les services de garde en milieu scolaire. MEES (2022). Règlement sur les services de garde en milieu scolaire p.5

VISION ET VALEURS DE NOTRE SERVICE DE GARDE



Le service de garde se veut un milieu complémentaire à l'école, c'est pour cette raison que nous utilisons le même code de vie. Les mêmes valeurs et les mêmes règles s'appliquent, que ce soit au service de garde ou à l'école.

La planification des activités au service de garde tiendra compte des valeurs, et des orientations de l'école.

Le respect, l'engagement, la collaboration et l'harmonie sont à la base de notre code de vie éducatif et guident nos interventions.

VISION

L'école vise la réussite de tous les élèves en leur offrant un cadre stimulant, bienveillant et inclusif. Pour ce faire, l'école mise sur le développement professionnel de l'ensemble de son personnel pour assurer la mise en place de pratiques éducatives et pédagogiques probantes.

VALEURS

Les valeurs permettent d'établir des repères qui orientent les choix, guident les actions des individus et des groupes et favorise la cohérence de l'organisation. Les valeurs qui représentent la communauté de l'École Internationale Wilfrid-Pelletier sont le respect, l'engagement, la collaboration et l'harmonie.



[Respect] Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît.



[Engagement] Acte par lequel on s'engage, on s'implique ou on se mobilise pour accomplir quelque chose.



[Collaboration] Action de collaborer, de coopérer, de participer à une œuvre avec d'autres personnes.



[Harmonie] Relation idéale entre les personnes ou dans un groupe, qui résulte de l'accord de pensées, des sentiments, des volontés et qui donnent à l'ensemble son équilibre, sa beauté, son unité.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF



Le programme d'activités du service de garde vise la mise en place d'actions pour l'atteinte des objectifs visés par le projet éducatif de l'école.

Pour y parvenir, quatre volets soutiennent le programme d'activités du service de garde soit :

1. Les grandes orientations
2. L'approche éducative
3. La programmation des activités
4. Le mode d'organisation

ORIENTATION 1

Développer des pratiques pédagogiques et éducatives efficaces pour améliorer la réussite scolaire de tous nos élèves

- 1.1** Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent un taux de réussite de 70% et plus au bilan en lecture.
- 1.2** Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent un taux de réussite de 70% et plus au bilan à la compétence raisonner (C2) en mathématiques.

ORIENTATION 2

Développer des pratiques éducatives efficaces pour favoriser la sécurité et le bien-être de tous, par tous

- 2.1** Développer l'engagement et la cohérence de tout le personnel dans la mise en place d'interventions éducatives.
- 2.2** Augmenter les comportements attendus des élèves en lien avec les règles du code de vie.

NOTRE APPROCHE ÉDUCATIVE

Pour faire vivre les valeurs de l'école qui sont le respect, l'engagement, la collaboration et l'harmonie, l'approche éducative est une structure d'intervention qui vient soutenir un milieu sain et sécuritaire.

Les préalables :

- Établir mon lien et ma gestion de groupe ;
- Avoir des règles claires, comprises et choisies en alliance avec les enfants ;
- Afficher les règles ;
- Appliquer les règles de façon constante et cohérente ;
- Préciser les attentes de l'adulte ;
- Donner des consignes claires et connues de tous (les expliquer au préalable) ;
- S'assurer que l'enfant a compris la consigne.

Enseigner les règles du code de vie et les comportements attendus en lien avec les valeurs de l'école :

- Intervenir de façon positive et éducative ;
- Faire un rappel du comportement attendu (ex. : tu dois marcher) ;
- Modeler (montrer) et pratiquer le comportement attendu ;
- Expliquer la raison de chaque règle (donner un sens) ;
- Intervenir de façon calme et pacifique (garder son calme) ;
- Être cohérent et constant dans nos interventions.

Faire du renforcement positif de façon verbale et non verbale :

- Féliciter, encourager, récompenser, souligner les bons comportements ;
- Être à l'écoute des enfants ;
- Utiliser un tableau d'émulation ;
- Parler aux enfants de façon respectueuse (installer les conditions gagnantes de la communication) ;
- Susciter l'intérêt des enfants pour une activité (utiliser un déclencheur accrocheur) ;
- Valoriser les enfants en donnant des responsabilités (ex. : passer la poubelle, laver les tables) ;
- Accompagner les enfants dans la résolution de conflit.

TYPES D'ACTIVITÉS

Les activités des services de garde en milieu scolaire peuvent être regroupées en six catégories : les activités de routine et de transition, les activités libres, les ateliers d'activités à court terme, les ateliers d'activités à long terme, les activités spéciales et la période de travaux scolaires. La proposition de ces activités aux élèves s'effectue en demeurant constamment à leur écoute et en faisant preuve de souplesse.

- **Les activités de routine et de transition** ont lieu de façon quotidienne. Elles sont associées, notamment, à l'accueil, à l'hygiène, au dîner, à la collation, aux changements de lieux et au départ.
- **Les activités libres** consistent en des jeux intérieurs ou extérieurs, collectifs ou individuels. Ces activités offrent la possibilité à l'élève de faire un choix parmi un certain nombre d'activités, selon sa préférence du moment, et permettent l'utilisation de matériel varié.
- **Les ateliers d'activités à court terme** sont planifiés et visent plus clairement l'atteinte d'objectifs éducatifs. Il peut s'agir de bricolage, d'expression musicale, de jeux coopératifs ou de société, d'expériences scientifiques ou culinaires, de jeux informatiques, etc. Ils sont parfois offerts le midi, lorsque l'horaire le permet, et après la classe, en fin de journée.
- **Les ateliers d'activités à long terme**, tout comme les ateliers d'activités à court terme, sont planifiés et visent l'atteinte d'objectifs éducatifs. Ils portent sur des projets dont l'exécution nécessite plus de temps. Les activités à long terme comprennent, par exemple, la création d'un journal, des moments d'expression dramatique et d'improvisation théâtrale, la mise sur pied d'une chorale, des expériences de botanique ou des projets élaborés conjointement par l'équipe des services de garde et le personnel enseignant.
- **Les activités spéciales** s'effectuent à des moments particuliers de l'année. Elles comprennent les sorties éducatives et récréatives pendant les journées pédagogiques, les projets associés à certaines fêtes comme Noël ou la Saint-Valentin et les activités particulières avec les parents.

- **La période des travaux scolaires**, prévue par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (article 2, 2°), permet aux élèves de faire leurs leçons et leurs devoirs au service de garde et d'obtenir la supervision nécessaire, généralement assurée par des éducatrices et des éducateurs. Un temps précis – environ trente minutes – est donc généralement consacré à ces travaux quotidiens, qui s'effectuent dans une atmosphère calme et propice à la concentration. Ces travaux peuvent se faire individuellement, en équipes de deux ou en petits groupes. De façon générale, la période consacrée aux travaux scolaires est précédée d'activités récréatives. Cette période ne remplace pas le temps de récupération pour les élèves en difficulté et ne diminue nullement la responsabilité des parents de s'assurer que l'enfant a bien fait ses travaux scolaires. Les interventions et les activités doivent être adaptées selon l'âge des enfants et, s'il y a lieu, selon les besoins des élèves handicapés ou en difficultés.

L'organisation et les activités des services de garde doivent être conformes aux politiques, procédures et règlements du Centre de services scolaire (CSS).



PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

PLANIFICATION

La planification d'activités des services de garde en milieu scolaire tient compte des valeurs issues du projet éducatif de l'école. Elle permet également d'atteindre les objectifs particuliers des services de garde.

De façon générale, cette planification se fait en deux étapes : la première sert à décrire les objectifs des services de garde ; la deuxième consiste à décrire des activités qui permettront d'atteindre les objectifs. Ces activités peuvent être d'ordre culturel, artistique, ludique, physique, etc. Les projets spéciaux à court et à long terme sont également inscrits dans la planification, de même que les ressources externes nécessaires à la réalisation de projets et les mesures de soutien aux travaux scolaires.

MODES D'ORGANISATION ET DE RÉALISATION

Au service de garde Wilfrid-Pelletier, l'organisation et la planification des activités se font en équipe selon le niveau scolaire. Des rencontres d'une heure par semaine sont prévues en équipe niveau afin de réfléchir et de déterminer les thématiques et les activités que les éducateurs souhaitent explorer avec les élèves.

Il y a quelques thématiques communes tout au long de l'année qui favorisent les projets d'équipe : Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques et la Semaine des services de garde.

Une planification hebdomadaire est affichée pour chacun des groupes sur le babillard à l'accueil du service de garde. Chaque parent peut en prendre connaissance, ce qui permet d'échanger avec son enfant sur sa journée.

Chaque éducateur élabore sa planification hebdomadaire en utilisant un canevas commun à tous. Celle-ci doit obligatoirement toucher les 5 sphères du développement (cognitif, langagière, sociale, affective et motrice).

Les éducateurs doivent s'assurer de faire vivre au minimum tous ces types d'activités :

Activité physique et motrice : 1 fois par semaine

Expression sonore : 1 fois par mois

Langage/lecture : maternelle à la 2^e année 1 fois par semaine, 3^e à 6^e année 1 fois aux 2 semaines

Art plastique : 1 fois aux 2 semaines

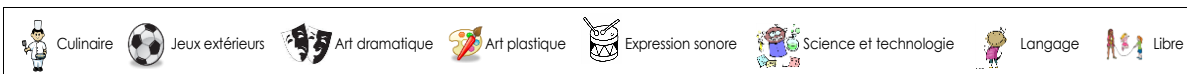
Art culinaire : 1 fois par mois

Science et technologie : 1 fois par mois

Jeux libres/jeux de table/ateliers : 1 fois par semaine

★ **Jeux extérieurs tous les jours en après-midi d'un minimum de 30 minutes**

★ **Période de devoirs de la 1^{ère} année à la 6^e année : 30 minutes entre 16h et 17h selon l'horaire de l'éducateur le lundi et le mercredi.**



Nos pratiques gagnantes

- Fixer des objectifs en lien avec le projet éducatif de l'école
- Faire les planifications à l'école en équipe niveau
- Réaliser un portrait de groupe
- Planifier en fonction des besoins, goûts et intérêts des élèves
- Utiliser un canevas commun
- Afficher les planifications aux parents à l'accueil du service de garde
- Participation de la technicienne lors des rencontres de planification
- Effectuer des recherches pour bonifier les activités
- Innover dans le choix des activités
- Avoir une intention derrière les choix d'activités
- Création de comité de travail pour l'organisation des journées pédagogiques
- Création de comité de travail pour l'organisation des thématiques communes

PLANIFICATION DES PÉRIODES D'ACTIVITÉS :

Quand vient le temps de préparer une activité, une fois que l'objectif est ciblé, il faut réfléchir et définir de quelle façon cette activité sera réalisée.

Matin

Jeux de table, dessin, lecture
Jeux dans la cour de 7h25 à 7h50 au pavillon principal
Annexe de 7h40 à 8h02

Midi

Organisation de zones de jeux dans la cour d'école
En cas de pluie, jeux de table, lecture, dessin ou activité de groupe animée par le personnel
Dîner de 11h15 à 12h30 au pavillon principal
Annexe préscolaire 11h22 à 12h47
Annexe 1^{ère} année 11h27 à 12h47

Fin de journée

Maternelle

Jeux extérieurs libres 14h19 à 15h10
Collation de 15h10 à 15h30
Activités planifiées à court, moyen ou long terme de 15h30 à 16h30
Jeux libres en groupe multi-âge à partir de 16h30 selon les horaires de travail des éducateurs

1^{ère} année

Collation de 15h12 à 15h30
Jeux extérieurs libres 15h30 à 16h00
Activités planifiées à court, moyen ou long terme de 16h00 à 16h45
Jeux libres en groupe multi-âge à partir de 16h45 selon les horaires de travail des éducateurs

2^e à 6^e année

Collation de 15h00 à 15h15
Jeux extérieurs libres 15h15 à 15h45
Activités planifiées à court, moyen ou long terme de 15h45 à 16h30
Jeux libres en groupe multi-âge à partir de 16h30 selon les horaires de travail des éducateurs

HORAIRE TYPE DES PÉRIODES D'ACTIVITÉS

Activités	Préscolaire	1 ^{ère} année	2 ^e à 6 ^e année
Accueil/ jeux libres	7h00 à 7h40	7h00 à 7h40	7h00 à 7h25
Jeux extérieurs	7h40 à 8h02	7h40 à 8h02	7h25 à 7h50
Dîner et jeux extérieurs	11h22 à 12h47	11h27 à 12h47	11h15 à 12h30
Accueil	14h19	15h12	15h00
Collation	15h10 à 15h30	15h12 à 15h30	15h00 à 15h15
Jeux extérieurs	14h19 à 15h10	15h30 à 16h00	15h15 à 15h45
Activités planifiées	15h30 à 16h30	16h00 à 16h45	15h45 à 16h30
Jeux libres/multi-âges	16h30 à 18h00	16h45 à 18h00	16h30 à 18h00
Fermeture	18 h 00	18 h 00	18 h 00

PLANIFICATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les journées pédagogiques appelées « journée maison » ou « imprévu » sont réfléchies et déterminées par un comité dont tous les membres représentent un niveau scolaire.

Les autres journées pédagogiques (sortie ou compagnie invitée à l'école) sont organisées en collaboration avec un partenaire (Promotion zone) et approuvées par le conseil d'établissement.



PLANIFICATION JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Nom éducateur : _____ Date : _____ Thème : _____

Horaire et titre de l'activité	Objectifs	Description de l'activité	Local
9h à 10h15 Titre : _____			
10h15 à 11h30 Titre : _____			
11h30 à 12h30	DÎNER	JEUX CALMES	
12h30 à 13h45 Titre : _____			
13h45 à 15h Titre : _____			
15h à la fermeture Titre : _____			

CALENDRIER TYPE DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2024-2025

Date	Pavillon principal	Pavillon de l'annexe
12 septembre 2024	Activia (à l'école)	Journée maison
8 octobre 2024	Verger Denis Charbonneau	Verger Denis Charbonneau
1 ^{er} novembre 2024	Journée maison	Journée maison
21 novembre 2024	Journée maison	Club Fly (école)
6 décembre 2024	Journée maison	Journée maison
6 janvier 2025	Club Fly (école)	Journée maison
11 février 2025	Journée maison	Activia (à l'école)
19 mars 2025	Méga-Animation (école)	Journée maison
27 mars 2025	Journée maison	Journée maison
4 avril 2025	Imprévue	Imprévue
2 mai 2025	Imprévue	Imprévue
14 mai 2025	Journée maison	Méga-Animation (école)
30 mai 2025	Journée maison	Journée maison
11 juin 2025	À déterminer	À déterminer

RECOMMANDATIONS

Un programme d'activités n'est pas une création définitive. On doit pouvoir le peaufiner au rythme des expériences vécues. Des moments précis, durant l'année scolaire, doivent être prévus afin d'effectuer une évaluation et apporter les correctifs nécessaires.²

Lors de rencontre de mi-année (janvier) et de fin d'année (juin) l'équipe d'éducateurs aura à se questionner sur l'atteinte des objectifs fixés au projet éducatif de l'école en lien avec notre programme d'activités. Ces rencontres serviront également à réfléchir sur notre pratique et apporter des ajustements selon les besoins des enfants et de notre école.

² MEQ, Guide d'élaboration d'un programme d'activités-2005



REMERCIEMENTS

Merci à toute l'équipe du service de garde Wilfrid-Pelletier d'avoir participé activement à toutes les discussions de groupe afin d'avoir un consensus et ainsi pouvoir rédiger notre programme d'activités. Ce processus était essentiel pour que le programme d'activités reflète qui nous sommes et qu'il représente les valeurs de notre école.

Nous tenons aussi à remercier les directions et les coordonnatrices du Programme International qui nous ont soutenu durant notre démarche d'élaboration et de réalisation.

Finalement, nous remercions les conseillères pédagogiques du Centre de service scolaires de la Pointe-de-l'île pour le support offert tout au long du processus d'élaboration de notre programme d'activités.



École Internationale Wilfrid-Pelletier
8301 boulevard Wilfrid-Pelletier
Anjou (Québec) H1K 1M2
514-352-7300
<https://wilfridpelletier.csspi.ca/>